

ATTESTATION DE PORTE-FORT (SUCCESSION)

Mis à disposition gratuitement par Qoridor — blog.qoridor.fr

⚠ Le porte-fort s'engage personnellement à ce que les autres héritiers ratifient les actes accomplis en leur nom (article 1204 du Code civil). Ce document est couramment demandé par les banques et administrations pour les successions modestes (retrait de fonds, formalités). Joindre un acte de décès et un justificatif de la qualité d'héritier.

Je soussigné(e) [prénoms et nom], né(e) le [date] à [lieu], demeurant [adresse complète],

agissant en qualité d'héritier(ère) de [prénoms et nom du défunt], né(e) le [date] à [lieu], décédé(e) le [date] à [lieu], en vertu de [ma qualité de (fils/fille/conjoint...)] / l'acte de notoriété établi le (date) par Maître (nom), notaire à (ville)],

déclare me porter fort, au sens de l'article 1204 du Code civil, pour l'ensemble des cohéritiers de la succession, à savoir :

- [prénoms, nom, date de naissance, adresse de chaque cohéritier]
- [compléter ou supprimer selon le nombre d'héritiers]

à l'effet de : [décrire précisément l'acte — ex. percevoir le solde du compte n° (numéro) ouvert auprès de (banque) au nom du défunt / résilier le contrat (référence) / encaisser le remboursement de (organisme)] pour le compte de la succession.

Je m'engage à ce que les cohéritiers ratifient les actes ainsi accomplis en leur nom, et à répartir entre eux les sommes éventuellement perçues selon leurs droits respectifs dans la succession. À défaut de ratification, je répondrai personnellement de tout préjudice, conformément à l'article 1204 du Code civil.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus et avoir connaissance des sanctions pénales encourues en cas de fausse déclaration (article 441-7 du Code pénal).

Pièces jointes : ☐ acte de décès ☐ justificatif de ma qualité d'héritier (livret de famille, acte de notoriété) ☐ copie de ma pièce d'identité

Fait à [ville], le [date], en [nombre] exemplaire(s) original(aux).

Signature(s) :

*Document généré par Qoridor — blog.qoridor.fr/article/attestation-porte-fort
Pour estimer votre bien gratuitement : app.qoridor.fr/estimation*